



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact Stefanie de Borba, responsable Politique & Médias, [media@krebsliga.ch](mailto:media@krebsliga.ch)  
Téléphone direct 031 389 93 31  
Date Berne, le 23 janvier 2025

### **Ne pas compromettre l'examen minutieux des médicaments contre le cancer nouvellement autorisés**

**Un accès rapide aux thérapies innovantes peut sauver la vie des personnes atteintes de cancer. Cela ne doit cependant pas se faire au détriment d'une évaluation minutieuse de l'efficacité et d'une fixation équitable des prix.**

Grâce aux innovations, moins de personnes atteintes de cancer meurent aujourd'hui de leur maladie. Toutefois, les nouvelles thérapies ne sont pas toujours plus efficaces que les précédentes. Les grandes percées dans le traitement du cancer sont rares : Selon le rapport Helsana sur les médicaments, la plupart des nouvelles autorisations de mise sur le marché concernent des modifications de produits existants<sup>1</sup> plutôt que de nouvelles substances actives. Ces adaptations peuvent par exemple inclure des changements de taille d'emballage ou de dosage. De plus, les nouvelles thérapies complètent souvent les traitements existants au lieu de les remplacer.

#### **Autres critères pour les procédures d'autorisation accélérées**

La Commission de la santé du Conseil des Etats (CSSS-E) discutera prochainement du deuxième paquet de mesures visant à freiner les coûts de la santé. Les substances innovantes qui ont été autorisées par Swissmedic lors d'une procédure d'autorisation accélérée devraient pouvoir être directement inscrites sur une liste provisoire grâce à l'art. 52d P-LAMal. L'assurance de base couvrirait ainsi les coûts de ces médicaments, bien qu'ils n'aient pas été soumis à la procédure standard. Dans une procédure standard, des études cliniques contrôlées à grande échelle prouvent l'efficacité thérapeutique. Lors de la procédure spéciale, ce contrôle n'est pas effectué de la même manière. Ce sont des modèles de prix avec des critères de substitution qui sont utilisés pour estimer le bénéfice thérapeutique. Les critères d'évaluation éprouvés de la procédure standard, tels que la comparaison des prix avec l'étranger (APV) et la comparaison thérapeutique transversale (TQV), deviennent non pertinents dans ces modèles de prix.

#### **Ne pas contourner l'examen minutieux des médicaments innovants**

La CSSS-E doit être consciente que les substances ayant reçu le feu vert de Swissmedic dans le cadre de la procédure d'autorisation accélérée nécessitent des contrôles supplémentaires car leur autorisation est basée sur d'autres critères d'évaluation. Il est donc crucial que l'examen par la Commission fédérale des médicaments (CFM) ne soit pas contourné.

---

<sup>1</sup><https://reports.helsana.ch/fr/medicaments2024/>



**krebsliga**

*La Ligue contre le cancer **conseille, soutient et informe** les personnes atteintes de cancer et leurs proches. Elle s'engage de manière ciblée pour la prévention et le dépistage précoce et encourage la recherche indépendante sur le cancer. En tant qu'association nationale, elle se compose de 18 ligues cantonales et régionales contre le cancer ainsi que de l'organisation faitière, la Ligue suisse contre le cancer. Elle est une organisation financée principalement par des dons.*